

Application pour concession de diffusion

Entreprise et zone de desserte

Entreprise: Radio Rhône SA

Catégorie de diffuseurs: Radio commerciale

Zone de desserte: Bas-Valais

Bases financières

Extrait du registre du commerce: Registre du Commerce.pdf

Statut de la rédaction: CCT_RRR.pdf

Charte Rhône FM.pdf

Baremes_RRR._2023.pdf

Bilan: BILANS PREVISIONNELS 25-27.xlsx

Compte de résultats: BUDGET 2025 - 2026 - 2027 !!! NE PAS TOUT PUBLIER !!! .xlsx

ECHELLE DES SALAIRES RADIO RHÔNE SA 2023 MERCI DE NE PAS PUBLIER.pdf

PERSONNEL EPT ET PLANIFICATION 23-27.pdf

PROGRAMME FORMATION ET BUDGET FORMATION.pdf

Planification à moyen terme Radio: INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS 23-27.xlsx

TABLEAU DES LIQUIDITES OFCOM.xlsx

Comptes annuels: RAPPORT RADIO RHÔNE SA 2022 (Comptes - Bilan & Annexes).pdf

Inventaire Radio Rhône SA mars 2023 !!! Ne pas publier !!! (2).xlsx

Budget: BUDGET 2025 - 2026 - 2027 !!! NE PAS TOUT PUBLIER !!! .xlsx

BUDGET ANALYTIQUE 2025 !!!! NE PAS PUBLIER !!! .xlsx

Conditions requises dans le domaine de l'input

Au choix : 1) Les conditions de travail sont réglées dans un contrat d'entreprise. 2) Adhésion à une CCT. 3) Adoption des conditions de travail conformément à la convention avec les associations de médias.

Informations sur les conditions de travail: Le/la candidat(e) adhère à une convention collective de travail (CCT)

Informations sur le personnel

Personnel Direction: 1 // **Pourcentage:** 100

Personnel employé (rédaction / animation): 23 // **Pourcentage:** 1830

Personnel Stagiaires (Programme): 3 // **Pourcentage:** 300

Personnel En ligne: 3 // Pourcentage: 300

Personnel Technique: 1 // Pourcentage: 100

Personnel Administration: 5 // Pourcentage: 300

Personnel Acquisition de publicité: 9 // Pourcentage: 800

Personnel Autre: 2 // Pourcentage: 200

Personnel indépendants rémunérés: 3

Personnel indépendants non rémunérés: 10

Informations sur l'assurance qualité

Confirmation de la mise en œuvre de l'assurance qualité rédactionnelle selon le modèle de concession : oui

Ligne éditoriale: Charte Rhône FM.pdf;

Ligne éditoriale - URL: <https://www.rhonefm.ch/services/notre-charte>

Objectifs de qualité: ORGANISATION COMMISSION MUSICALE ET DES PROGRAMMES.pdf
SCI Radio Rhône SA !!! Ne pas publier !!! .pdf
Certificat VSX.pdf
VERIFICATION QUALITE ANTENNE.pdf
Audit SQS-2022.pdf; REGLES ANTENNE !!! NE PAS PUBLIER !!! .pdf

Lien vers les documents d'assurance qualité: <https://www.rhonefm.ch/services/nos-certifications>

Informations sur le perfectionnement

Confirmation de la mise en œuvre de l'obligation de formation initiale et continue selon le modèle de concession : Oui

Temps consacré au perfectionnement (en jours): 0.03000

Montant pour le perfectionnement (en CHF): 34000.00000

Conditions requises dans le domaine de l'output

Mandat de programme: PROGRAMME RHÔNE FM.pdf

Des déclarations sur le concept d'information concernant les programmes, le contenu et l'étendue des formes journalistiques ainsi que la part estimée de la production propre:

PROGRAMME INFO RHÔNE FM.pdf

Nombre moyen de minutes/jour d'informations régionales pertinentes: 64

Mentionner les sources habituellement utilisées pour la production d'informations régionales (par exemple, dépêches d'agence, conférences de presse) : La grande majorité des Informations traités sont « maison .» Nos journalistes suggèrent des sujets. Dans un 2ème temps, ce sont les communiqués de presse (issus de collectivités publiques, de partis politiques, d'associations, de groupes d'intérêt et d'entreprises) qui servent de sources. En 3ème position, les conférences de presse que nous suivons et pour lesquelles nous recevons des convocations. Au 4ème rang de nos sources régionales, les assemblées générales. Enfin, dans de rares cas pour l'information régionale, nous nous appuyons sur les communiqués Keystone-ATS.

Déduction de la mesure dans laquelle les rapports sur les événements locaux/régionaux mettent en évidence les contextes et les relations : Nous exposons le fait d'actualité de manière strictement objective, sans commentaire (hormis à l'occasion des élections et votations), ni éditorial. Nous procédons généralement ensuite à une brève contextualisation puis donnons la parole à l'acteur ou aux acteurs concernés.

Grille de programme avec références aux canaux de diffusion pour la mise en œuvre de la mission culturelle selon le modèle de concession : MANDAT CULTUREL RHÔNE FM.pdf

Description de la mise en œuvre de la mission culturelle selon le modèle de concession : Le mandat culturel de Rhône FM est rempli par les nombreuses interventions dédiées à la culture. Nous abordons à l'antenne tous les styles de culture qui sont en lien avec le Valais principalement. Notre objectif consiste à accueillir plus ou moins 50% d'invités culturels dans des heures de forte écoute (la matinale principalement). Nous essayons de vulgariser les sujets afin de rendre accessible au grand public l'ensemble des thèmes abordés.

Le programme comprend-il un calendrier des manifestations culturelles de votre région de diffusion: Oui

Heure de diffusion du calendrier des événements : Un agenda est proposé du lundi au samedi. A 9h10 du lundi au vendredi et à 10h20 le samedi.

Durée de diffusion du calendrier des événements (en minutes) : 2

Critères de sélection des événements : Selon critères journalistiques

Questions ou commentaires

Question ou commentaire: Bonjour. Merci de ne pas publier les documents indiqués comme tel. Nous avons volontairement transmis les fichiers dans leur intégralité afin de permettre à l'OFCOM d'avoir toutes les informations nécessaires. Certaines informations ne doivent toutefois pas être publiées au grand public. Il s'agit d'informations stratégiques. D'avance merci et cordiaux messages.
Sébastien Rey- Directeur